

# CERTIFICAT

## DE QUALIFICATION PROFESSIONNELLE

**Animateur de Loisir Sportif**  
**Option : Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition (JSJO)**

La Fédération Française pour l'Entraînement Physique dans le Monde Moderne Sports Pour Tous,  
Organisme délégataire pour la mise en œuvre de la certification

Vu l'article L 212-1 et l'annexe II-I de l'article A 212-1 du code du sport,  
Vu l'arrêté du 1er juillet 2008 du Ministre chargé de la formation professionnelle portant enregistrement au Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP) du CQP ALS sous le code de la nomenclature des spécialités de formation : 335t,  
Vu les dispositions de la Convention Collective Nationale du Sport (CCNS) étendue concernant les CQP,  
Vu la délibération de la CPNEF Sport du 12 décembre 2006 portant création du CQP ALS,  
Vu les pièces présentées et déclarées sincères et véritables par l'intéressé(e),

Vu la décision délibérative du jury réuni le **1er septembre 2011** à **Paris**

Délivre au nom de la Commission Paritaire Nationale Emploi Formation (CPNEF) du sport,  
**le Certificat de Qualification Professionnelle d'Animateur de Loisir Sportif,**  
option, Jeux Sportifs et Jeux d'Opposition - n° : **ALS/JSJO/EPMM/2011/0047**

à **M. Philippe JULLIEN**

Né(e) le **18 avril 1954**

pour en bénéficier avec les droits et les prérogatives qui y sont attachés dans le domaine de l'animation des activités de loisir sportif

Fait à Paris le **20 septembre 2011**

Pour la CPNEF Sport

Pour la Fédération Française Française EPMM Sports pour tous

Le titulaire



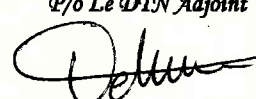
Yann POYET et Florence LAMOULIE

Le Président



Jean-Louis PROVOST

Le Directeur Technique National  
P/o Le DTN Adjoint



Pascal PETRINI